

FOCUS METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE (AMP)

- Mission interministérielle (Préfet Théry) car non entente entre élus comme entre Etat et une majorité des élus de l'espace métropolitain.
- La non-coopération : une longue histoire
 - Defferre et son opposition à la ceinture rouge
 - Développement concurrentiel des territoires
 - Retards catastrophiques en matière de logements, de transports... Un système RER devrait être en place depuis des années !
 - Des inégalités criantes...

La liste serait longue à établir : elle prouve les carences de la décentralisation comme de l'Etat en matière d'aménagement et d'action publique.

Alors oui, il y a urgence à réformer, mais comment ?

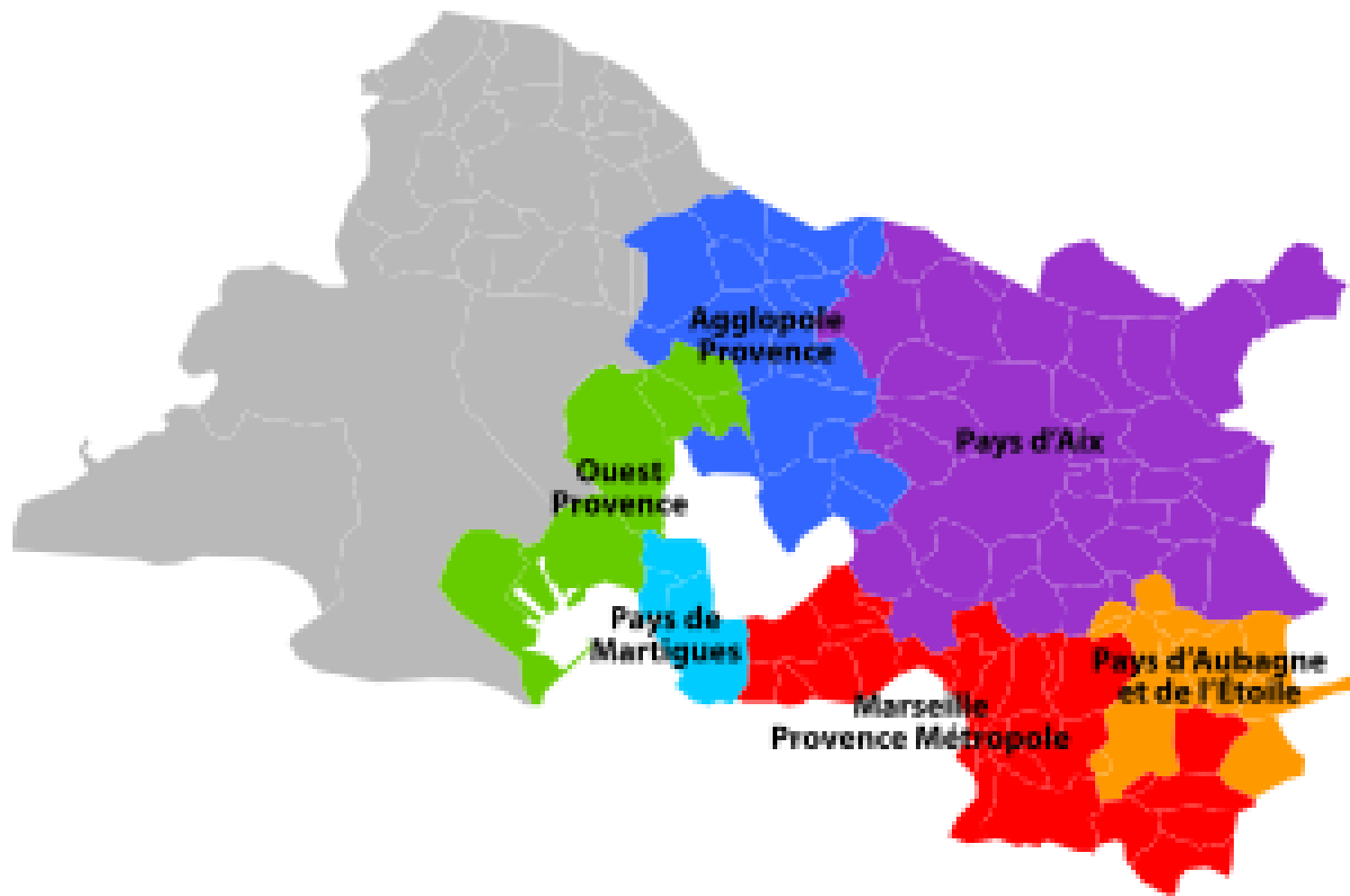
1/Aix-Marseille Provence

La loi votée

- 6 EPCI existants, 93 communes, application loi le 1^{er} janvier 2016
- Conseils métropolitains et 6 conseils de territoires, maintien des communes et des Conseils municipaux.
- 9000 agents territoriaux
- La loi a été votée. Elle pourra être ajustée à la marge lors de la loi NOTRe (en cours).

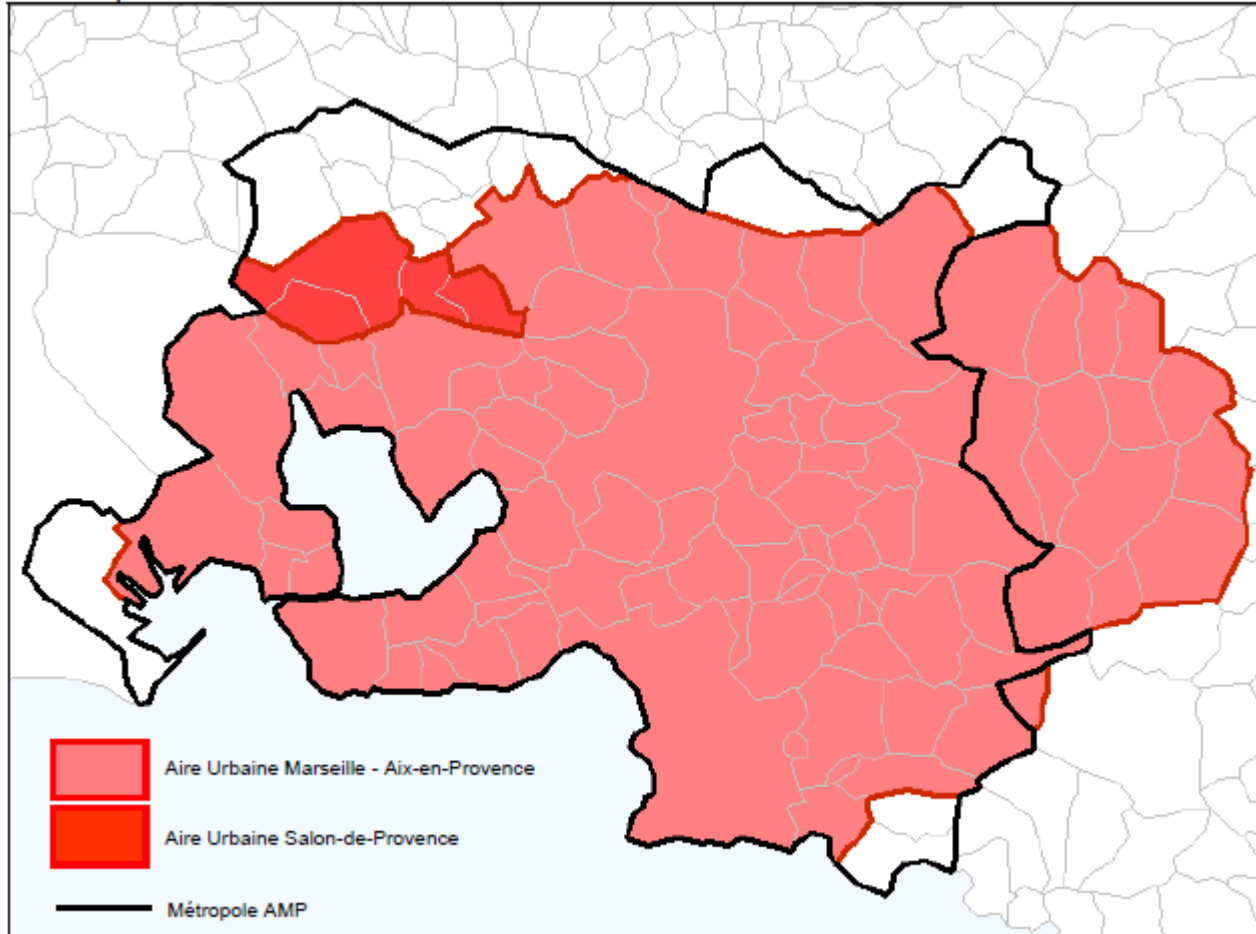
Les 93 communes de la métropole Aix-Marseille-Provence





EPCI

La métropole AMP et les aires urbaines de Marseille - Aix-en-Provence et Salon-de-Provence



Source : Insee

Les contours de AMP sont très proches des aires urbaines d'Aix-Marseille (plus Salon). 96% des actifs de AMP travaillent au sein de ce territoire.

2/ La Mission Interministérielle et son travail en cours

- 3 conseils
- Un livre blanc sur les transports
- Autres chantiers : se reporter au site de la mission
- L'ensemble de ce travail est mis à la disposition des élus

Conseil paritaire territorial de projets

- décret du 18 décembre 2013
- renforce la place des élus au sein des travaux de la Mission interministérielle pour le projet métropolitain.
- Constitué à parité entre élus locaux et État, il offre un nouveau lieu d'expression à la construction métropolitaine.

Conseil des élus

- Lieu d'échange et de concertation
- réunit les présidents des six intercommunalités concernées, un maire par intercommunalité, le maire de Marseille, le président du Conseil régional et le président du Conseil général.

Le Conseil des partenaires

- Réunit les personnes morales de droit public et privé concernés par la construction et la promotion du projet métropolitain dans ses dimensions économiques, sociales et culturelles.
- N'a pas vocation à intervenir directement sur les questions institutionnelles (compétences et fiscalité de la future collectivité territoriale).
- Rôle consultatif et de proposition, alimentant le travail de la mission de ses expériences et visions à chaque phase d'élaboration du projet.

3/ Le fait métropolitain existe...

- Il est géographique, économique, social, comme le montrent les cartes suivantes.
- La question qui se pose à Aix-Marseille, comme ailleurs : quelle organisation démocratique d'un espace métropolitain ?

Les cartes sont extraites des documents de la mission interministérielle <http://www.mouvement-metropole.fr/>

L'axe Marseille - Aix-en-Provence est le plus fréquenté

Flux domicile-travail entre les communes de AMP en 2010



Source : Insee, RP2010.

Les Flux domicile-travail entre les communes de l'AMP

Millésime 2006 (données 2004-2008)

CHEFS-LIEUX :

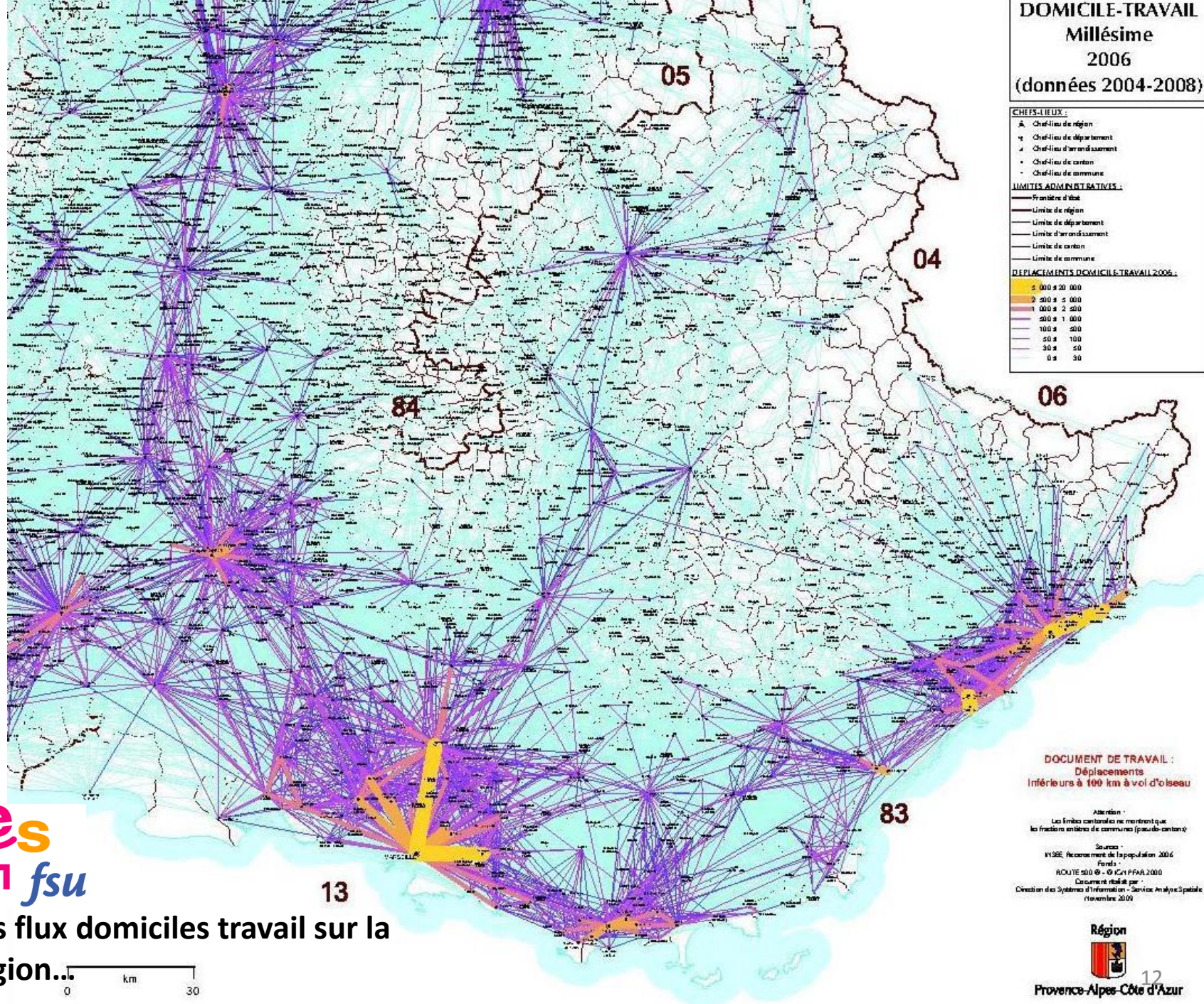
- ▲ Chef-lieu de région
- Chef-lieu de département
- Chef-lieu d'arrondissement
- Chef-lieu de canton
- Chef-lieu de commune

LIMITES ADMINISTRATIVES :

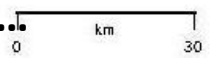
- Frontière d'état
- Limite de région
- Limite de département
- Limite d'arrondissement
- Limite de canton
- Limite de commune

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL 2006 :

5 000 à 20 000
2 000 à 5 000
1 000 à 2 000
500 à 1 000
100 à 500
50 à 100
30 à 50
0 à 30



Les flux domiciles travail sur la région...



DOCUMENT DE TRAVAIL :
Déplacements
Inférieurs à 100 km à vol d'oiseau

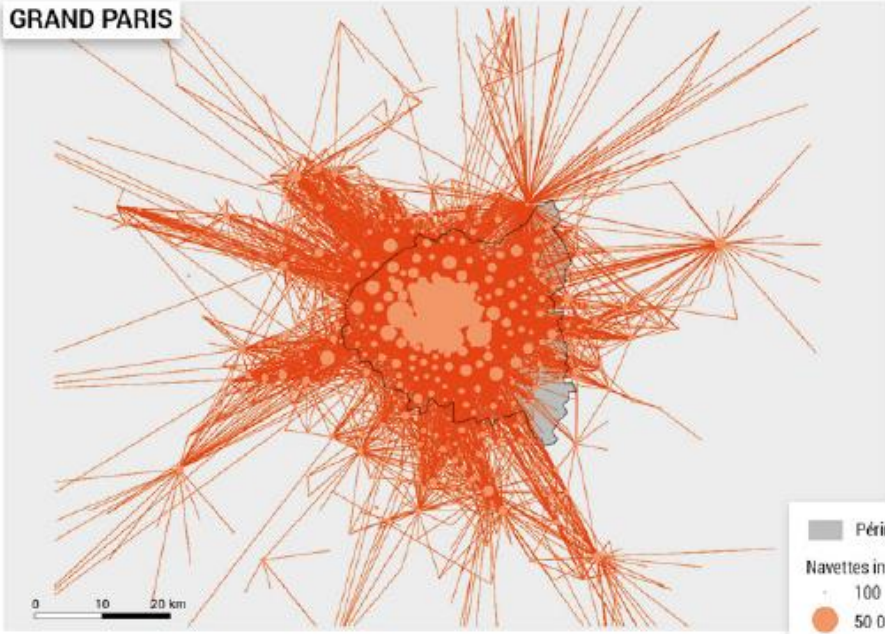
Attention :
Les limites communales ne montrent que
la fraction entière des communes (peu de cantons)

Source :
INSEE, Recensement de la population 2004
Fonds
ROUTE 2006 © IGN PPA 2006
Document réalisé par
Direction des Systèmes d'Information - Service Analyse Spatiale
Novembre 2009

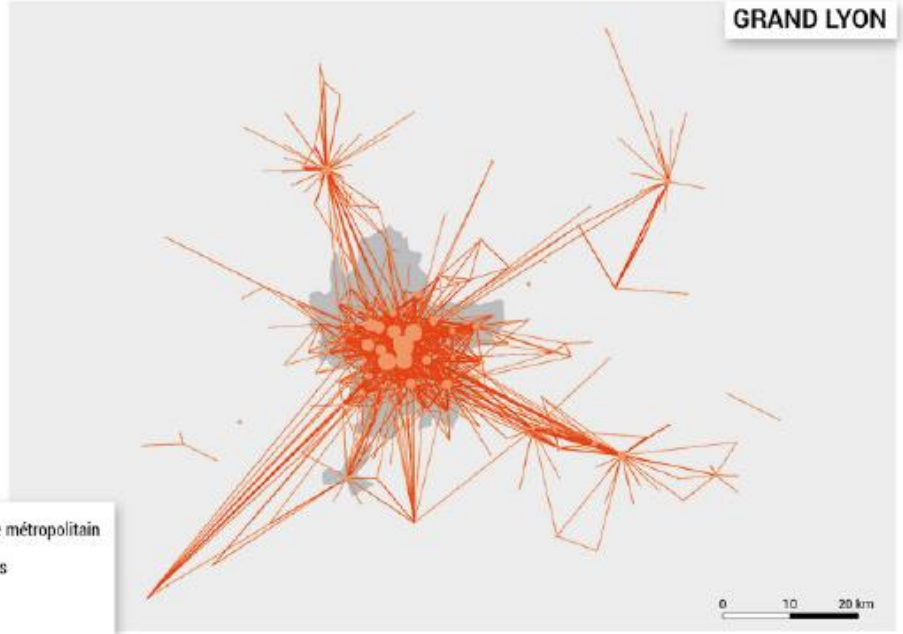
NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL ET PÉRIMÈTRES INSTITUTIONNELS DES MÉTROPOLIS

Les déplacements domicile travail des aires urbaines françaises à la même échelle

GRAND PARIS



GRAND LYON



■ Périètre métropolitain

Navettes internes

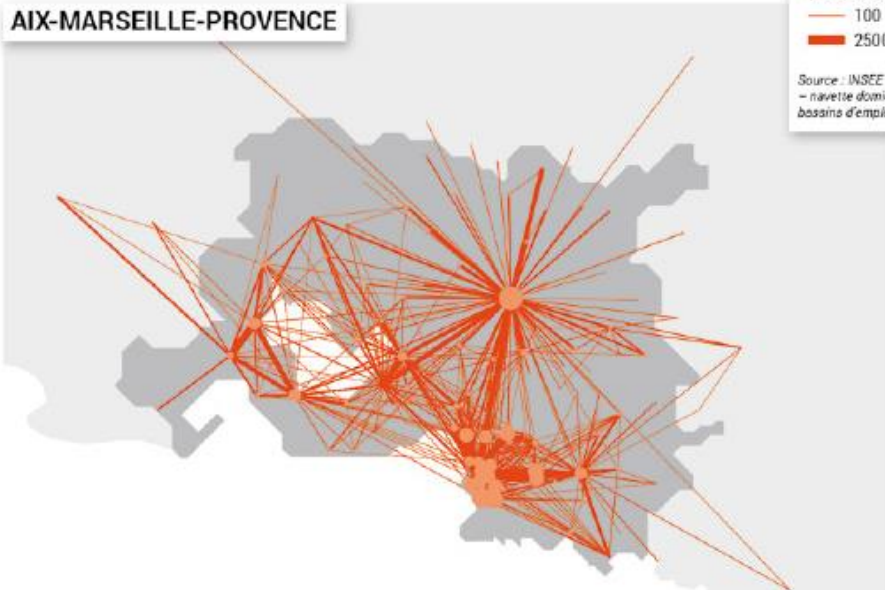
- 100
- 50 000

Navettes intercommunales

- 100
- 2500

Source : INSEE Recensement 2011
- navette domicile-travail avec les bassins d'emploi

AIX-MARSEILLE-PROVENCE



NICE MÉTROPOLE

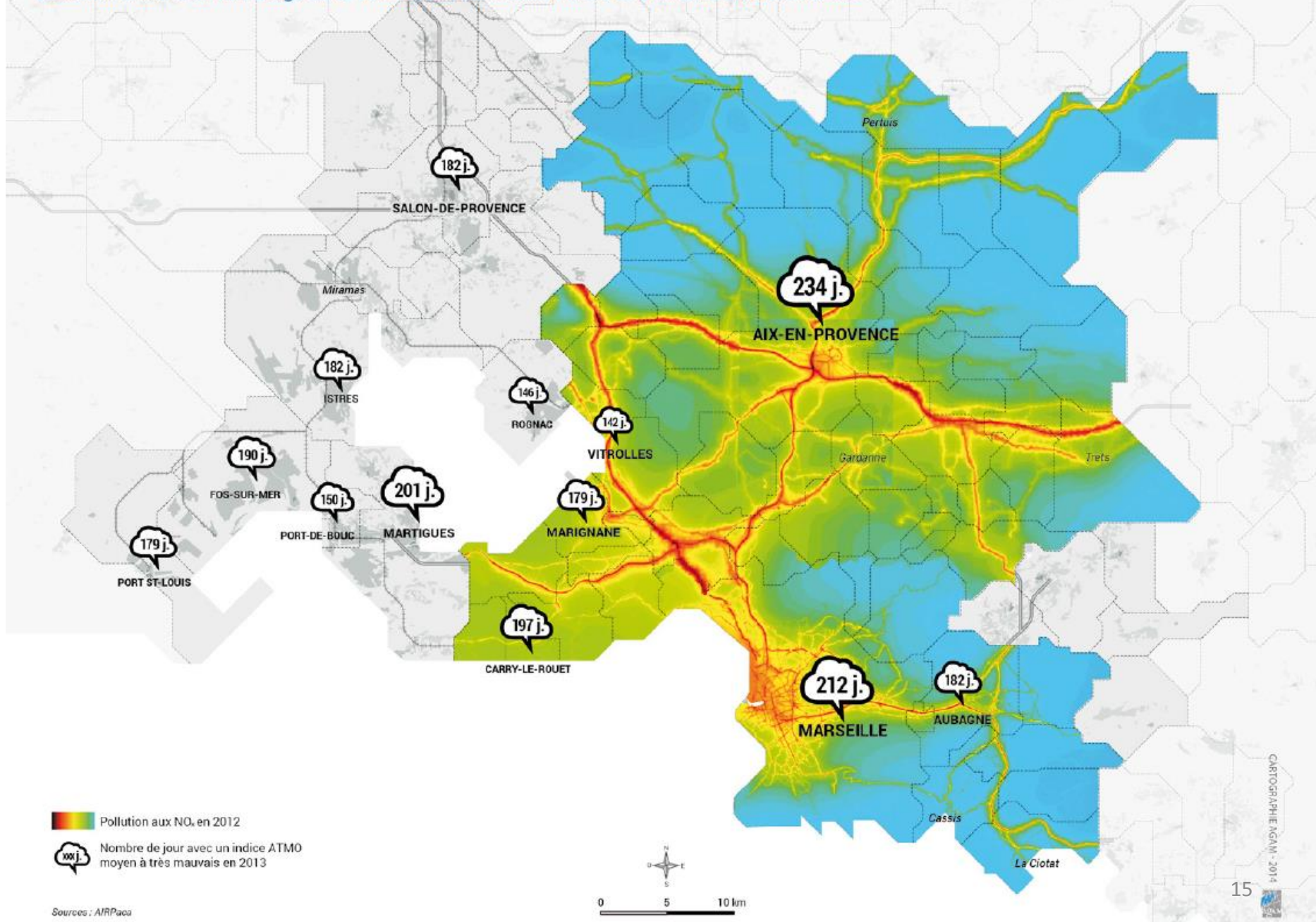


4/ Le point noir des transports

- Pollution, encombrements...
- 6 mois d'espérance de vie en moins
- 6 autres mois d'une vie passée dans les embouteillages...
- Économie entravée, gaspillages, facteur d'aggravation des inégalités
- Des offres d'emplois non pourvues à cause des difficultés et de la cherté des transports, et/ou du manque de logements...

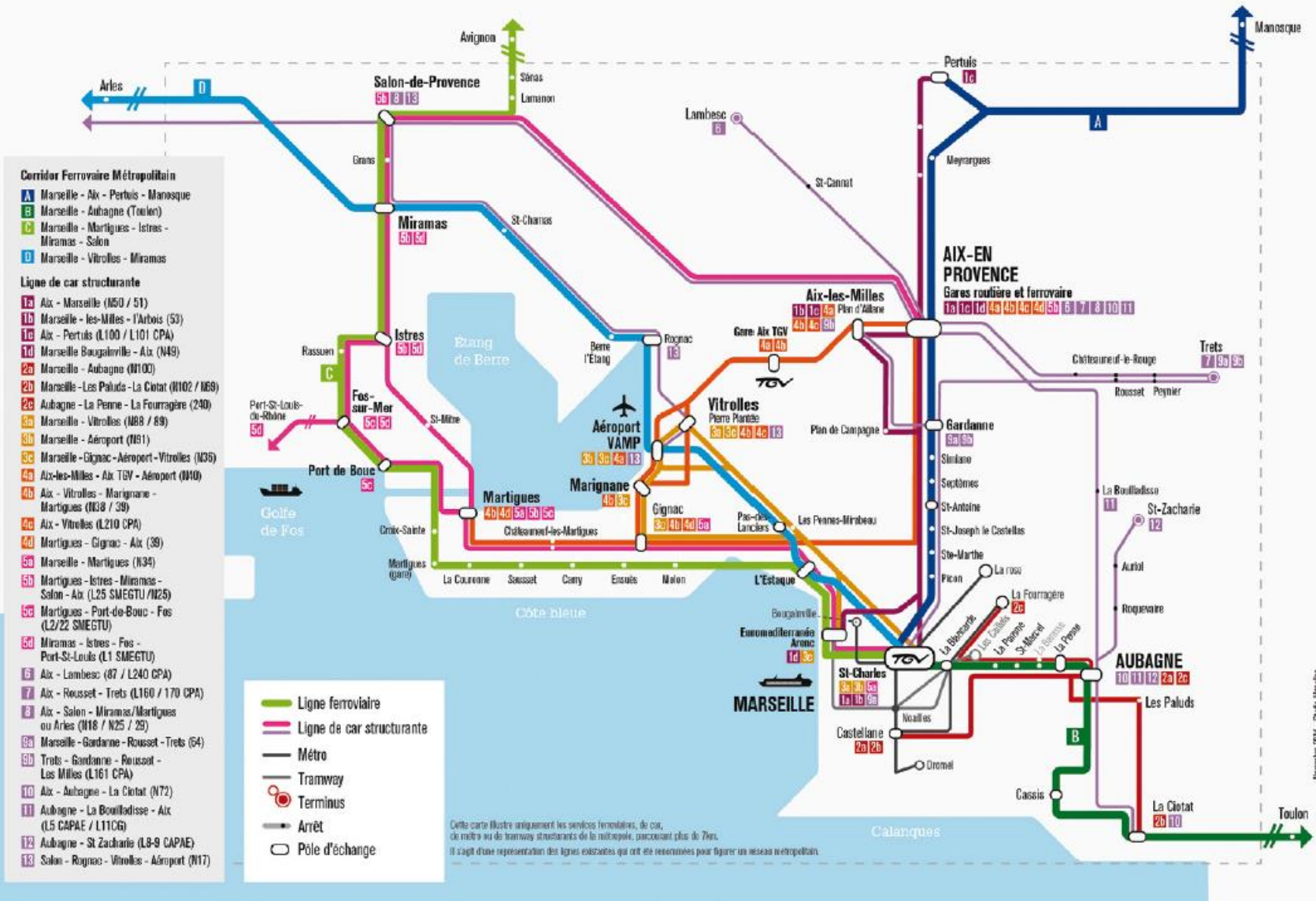
UN NIVEAU DE POLLUTION TRÈS ÉLEVÉ, AUTOUR DES AXES AUTOMOBILES

La combinaison d'un fort usage de la voiture, des conditions météo et d'un tissu industriel dense

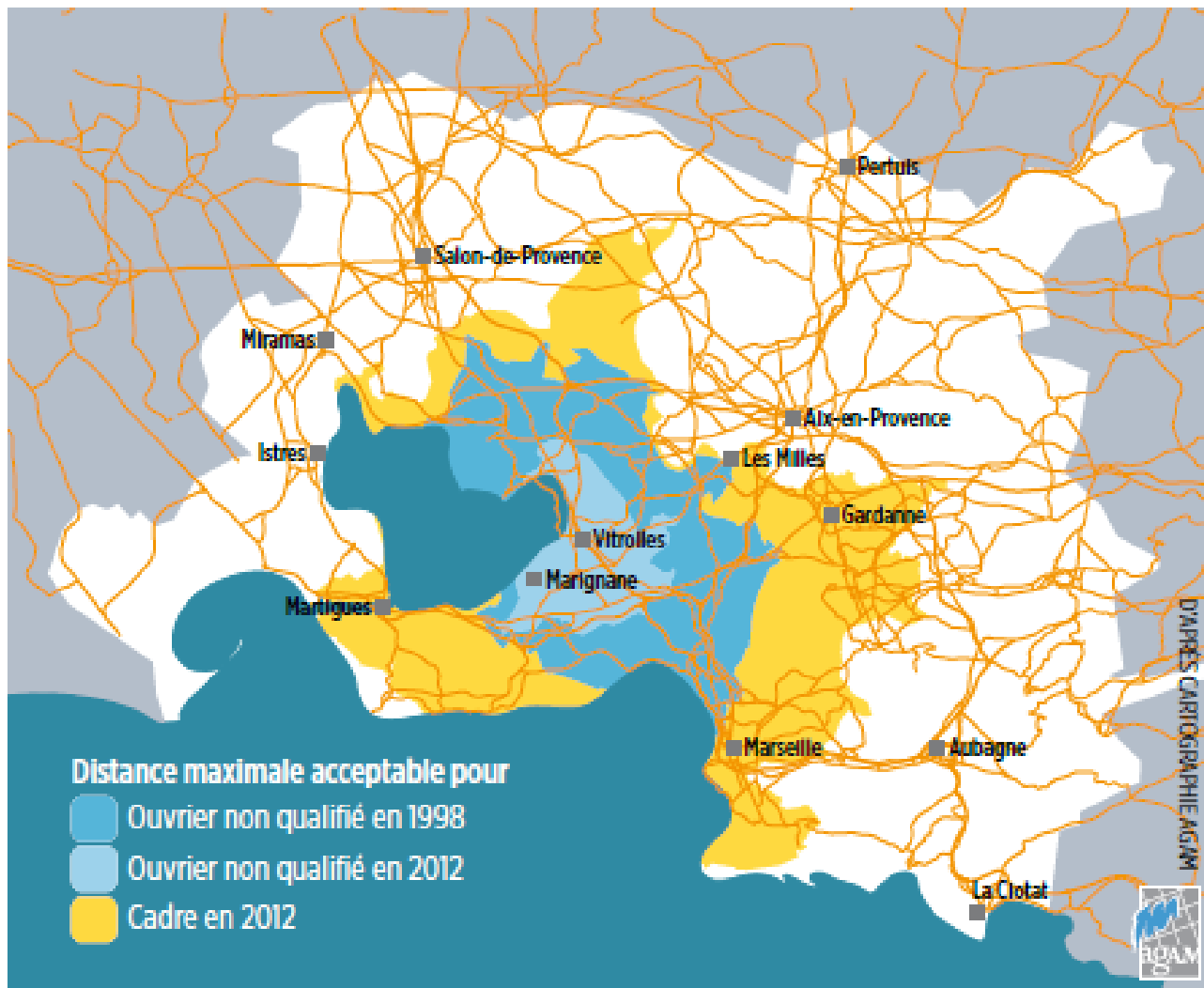


LA COORDINATION DE L'OFFRE ACTUELLE PERMETTRAIT DE DESSINER LE RÉSEAU MÉTROPOLITAIN

Première représentation de l'offre actuelle



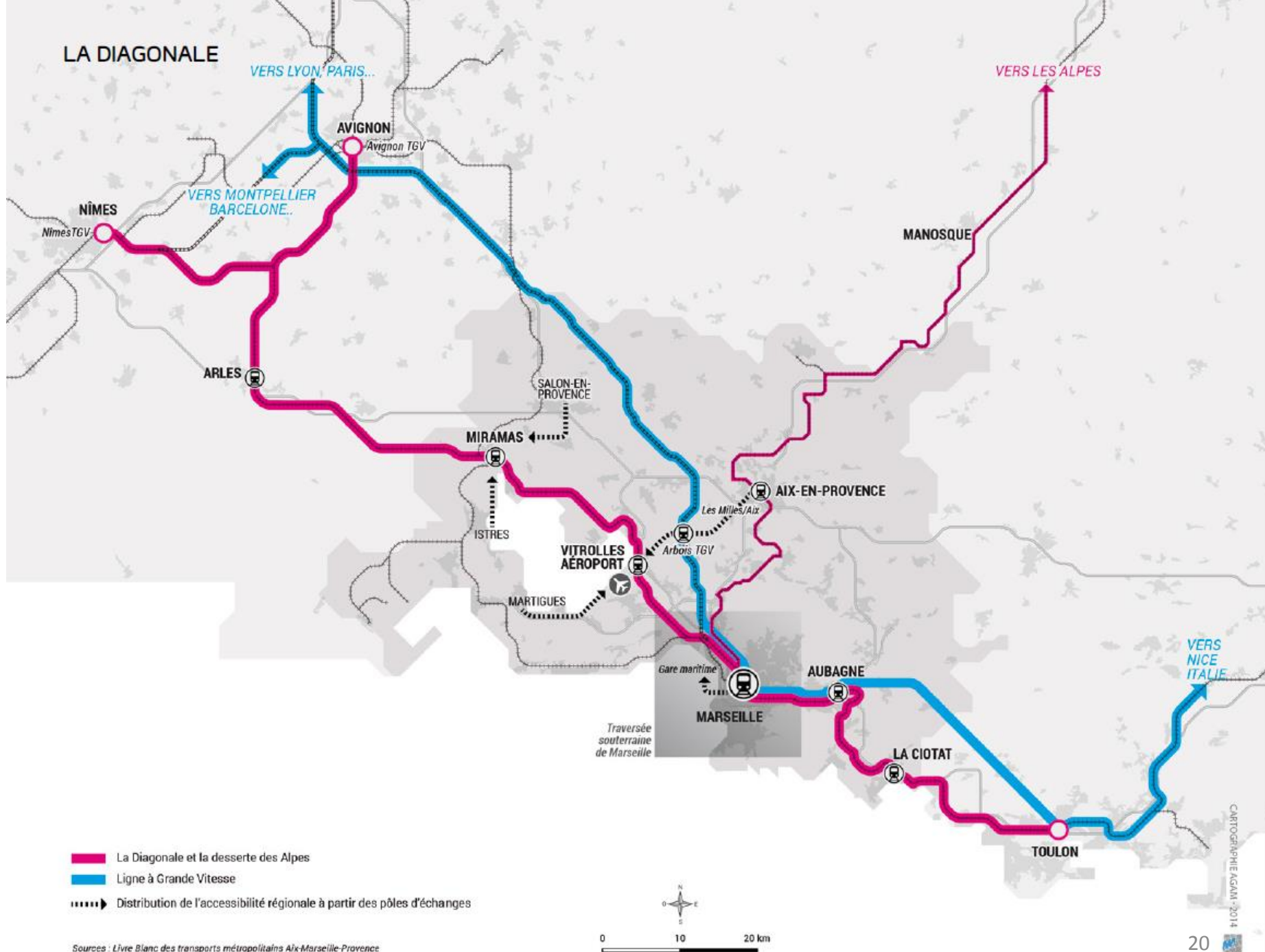
◆ **UN BUDGET MOBILITÉ QUI EXCLUT LES MÉNAGES MODESTES
DES OFFRES D'EMPLOIS : L'EXEMPLE DE VITROLLES ET MARIGNANE**



Entre 1998 et 2012, l'accessibilité aux zones d'emploi pour les ouvriers non qualifiés se réduit selon l'hypothèse d'un budget mobilité < 15 % du budget global du ménage.

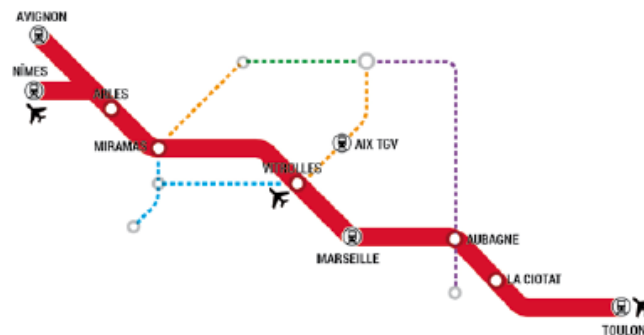
Un livre blanc sur les transports

- A télécharger sur le site de la mission interministérielle.
- Projet:
 - la diagonale (tunnel sous gare Saint Charles pour notamment faire communiquer enfin l'est et l'ouest...)... et désengorger la gare.
 - Intermodalités des transports (et carte unique de transport); bus en site propre sur les autoroutes.
 - 2 projets : ring ou inter-pôles



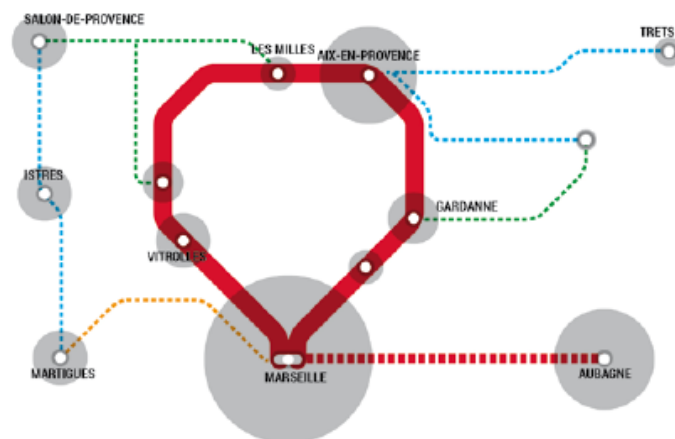
TRONC COMMUN

- Structurer l'espace régional grâce à la Diagonale ferroviaire de Toulon à Nîmes et Avignon, desservant les « portes de la métropole ».
- Organiser les échanges métropolitains par des navettes de cars performantes de Martigues à Fos ou Istres et d'Aix à Salon ou la Ciotat.



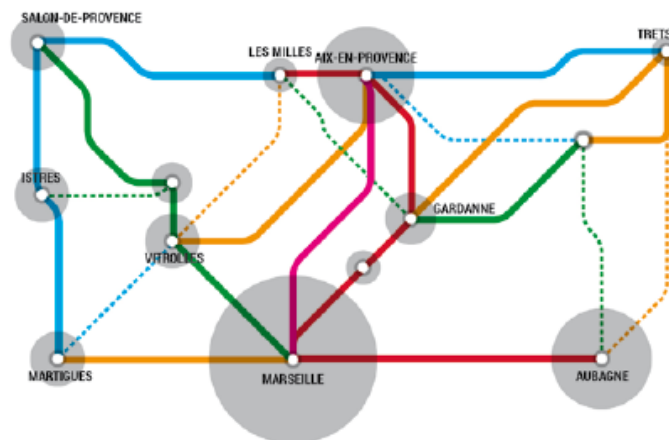
LE RING

Un train à haut niveau de service qui relie rapidement les grands pôles urbains de Vitrolles, Aix-en-Provence et Marseille, ainsi que Marseille et Aubagne. Les échanges métropolitains s'organisent autour de lui par des lieux de correspondance.



INTER-PÔLES

Développer le meilleur service possible pour relier les territoires entre eux et diversifier les solutions, du tram-train au site propre sur autoroute.



5/ Caractéristiques de la métropole

- Un système multipolaire... ou en archipels
- L'importance de l'économie mondialisée (même si la part de la population active, 14%, est plus faible que dans d'autres métropoles)
- L'importance de l'interpénétration urbain/nature
- Une superficie très importante

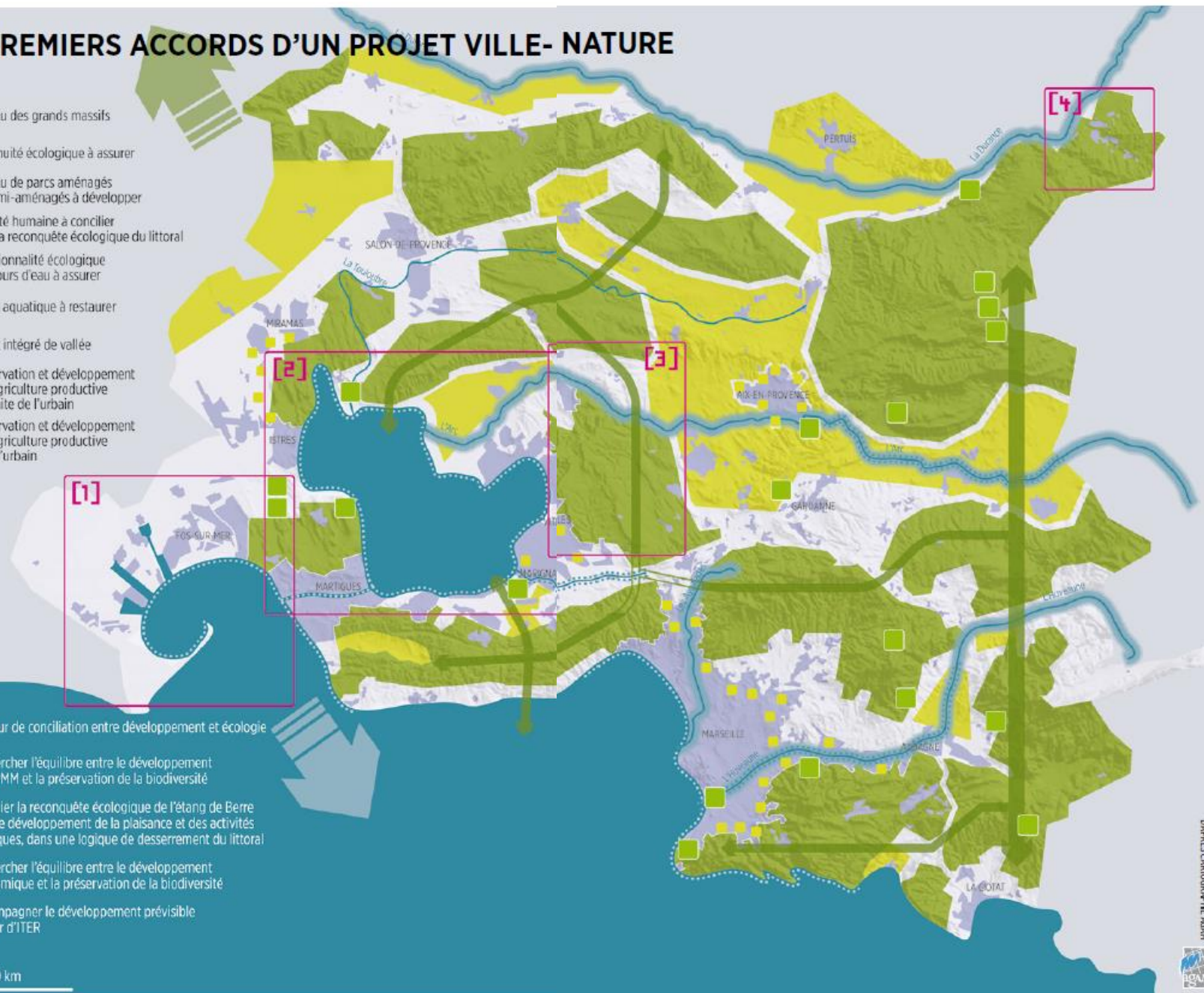
LES PREMIERS ACCORDS D'UN PROJET VILLE- NATURE

-  Réseau des grands massifs
-  Continuité écologique à assurer
-  Réseau de parcs aménagés ou semi-aménagés à développer
-  Activité humaine à concilier avec la reconquête écologique du littoral
-  Fonctionnalité écologique des cours d'eau à assurer
-  Milieu aquatique à restaurer

-  Projet intégré de vallée
-  Préservation et développement de l'agriculture productive en limite de l'urbain
-  Préservation et développement de l'agriculture productive dans l'urbain

-  Secteur de conciliation entre développement et écologie
-  [1] Rechercher l'équilibre entre le développement du GPMM et la préservation de la biodiversité
-  [2] Concilier la reconquête écologique de l'étang de Berre avec le développement de la plaisance et des activités nautiques, dans une logique de desserrement du littoral
-  [3] Rechercher l'équilibre entre le développement économique et la préservation de la biodiversité
-  [4] Accompagner le développement prévisible autour d'ITER

10 km





LA LOGISTIQUE DE REDISTRIBUTION AU-DELÀ DE LA MÉTROPOLE

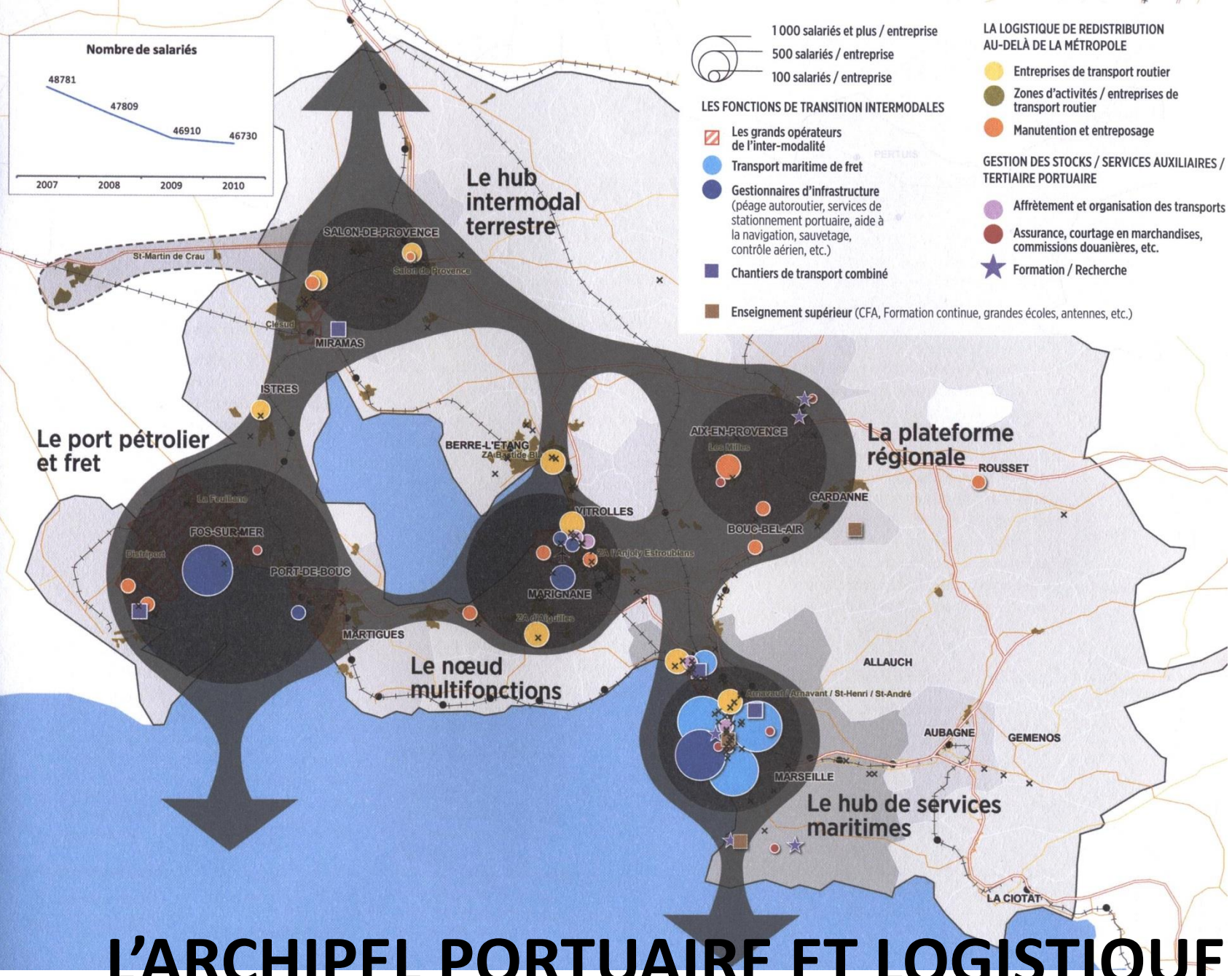
- Entreprises de transport routier
- Zones d'activités / entreprises de transport routier
- Manutention et entreposage

LES FONCTIONS DE TRANSITION INTERMODALES

- Les grands opérateurs de l'inter-modalité
- Transport maritime de fret
- Gestionnaires d'infrastructure (péage autoroutier, services de stationnement portuaire, aide à la navigation, sauvetage, contrôle aérien, etc.)
- Chantiers de transport combiné
- Enseignement supérieur (CFA, Formation continue, grandes écoles, antennes, etc.)

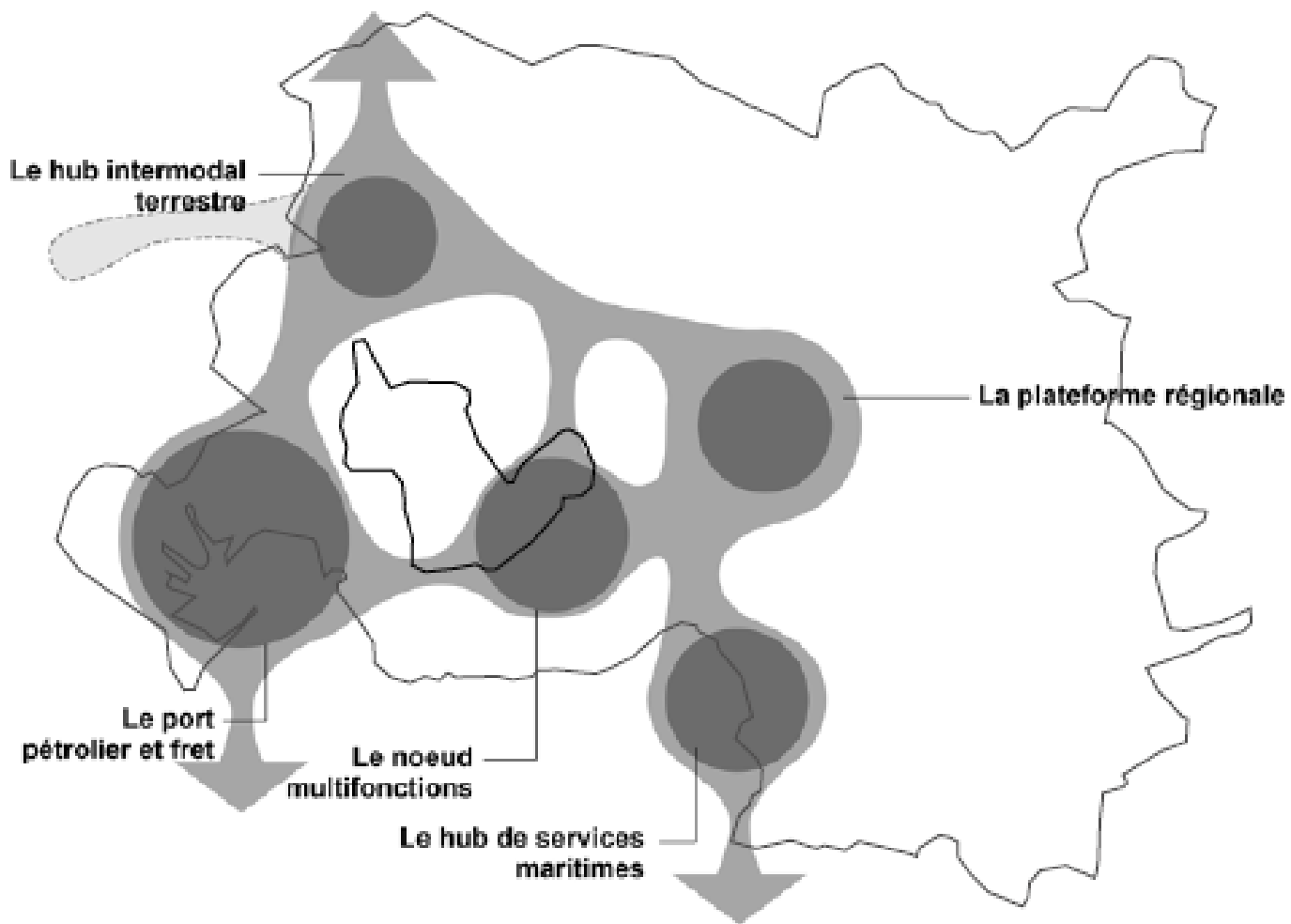
GESTION DES STOCKS / SERVICES AUXILIAIRES / TERTIAIRE PORTUAIRE

- Affrètement et organisation des transports
- Assurance, courtage en marchandises, commissions douanières, etc.
- ★ Formation / Recherche

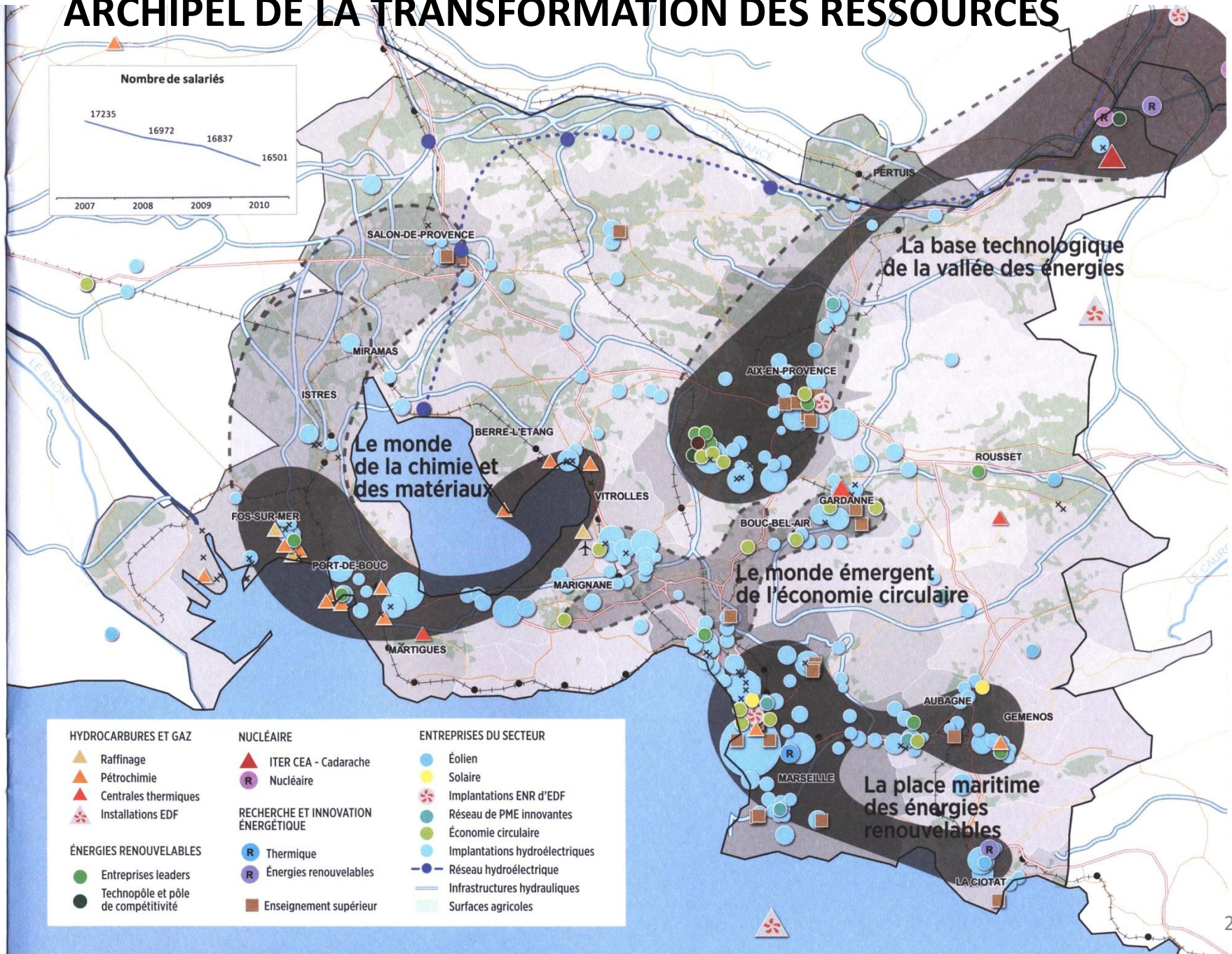


L'ARCHIPEL PORTUAIRE ET LOGISTIQUE

Archipel portuaire et logistique

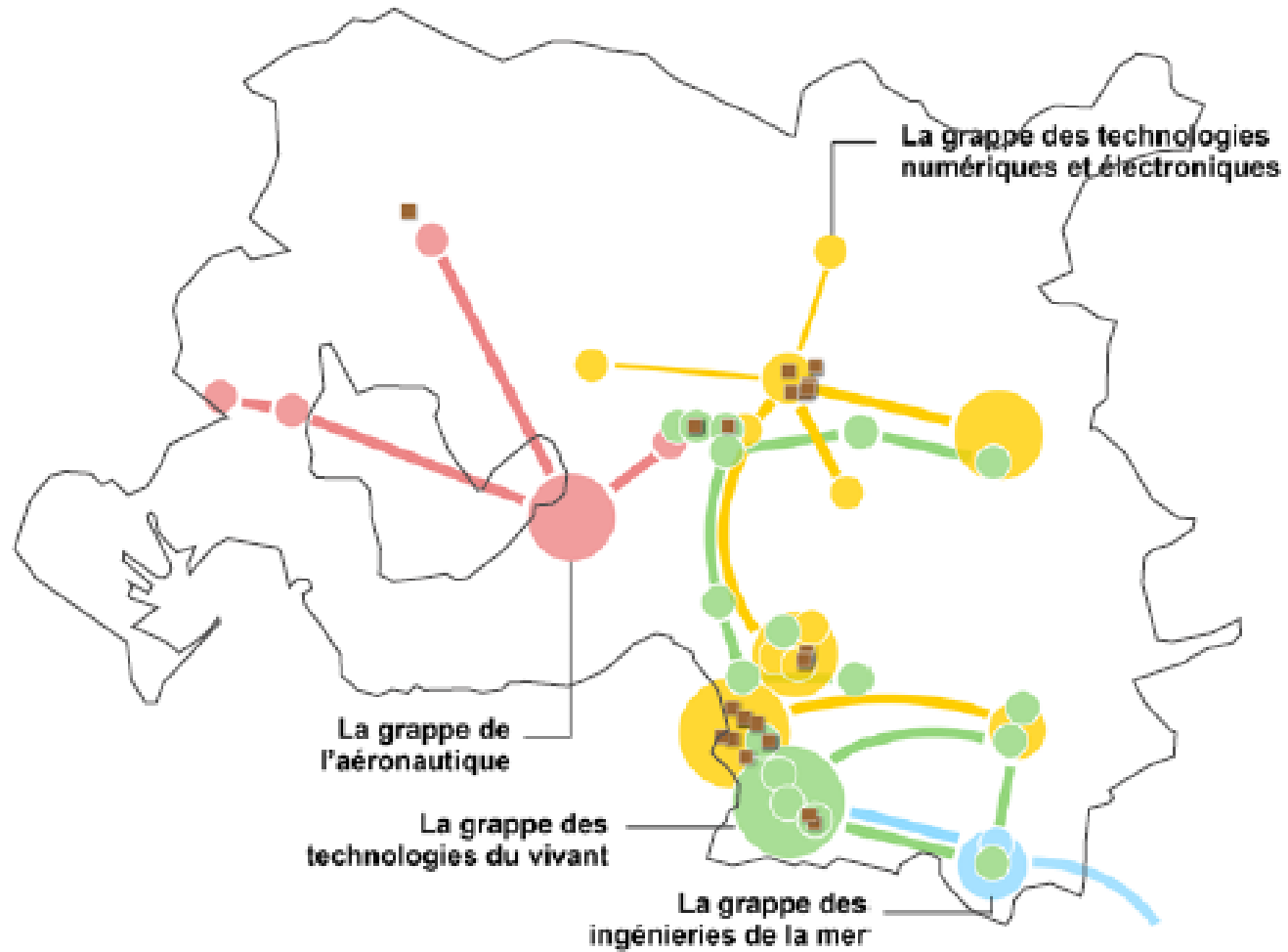


ARCHIPEL DE LA TRANSFORMATION DES RESSOURCES

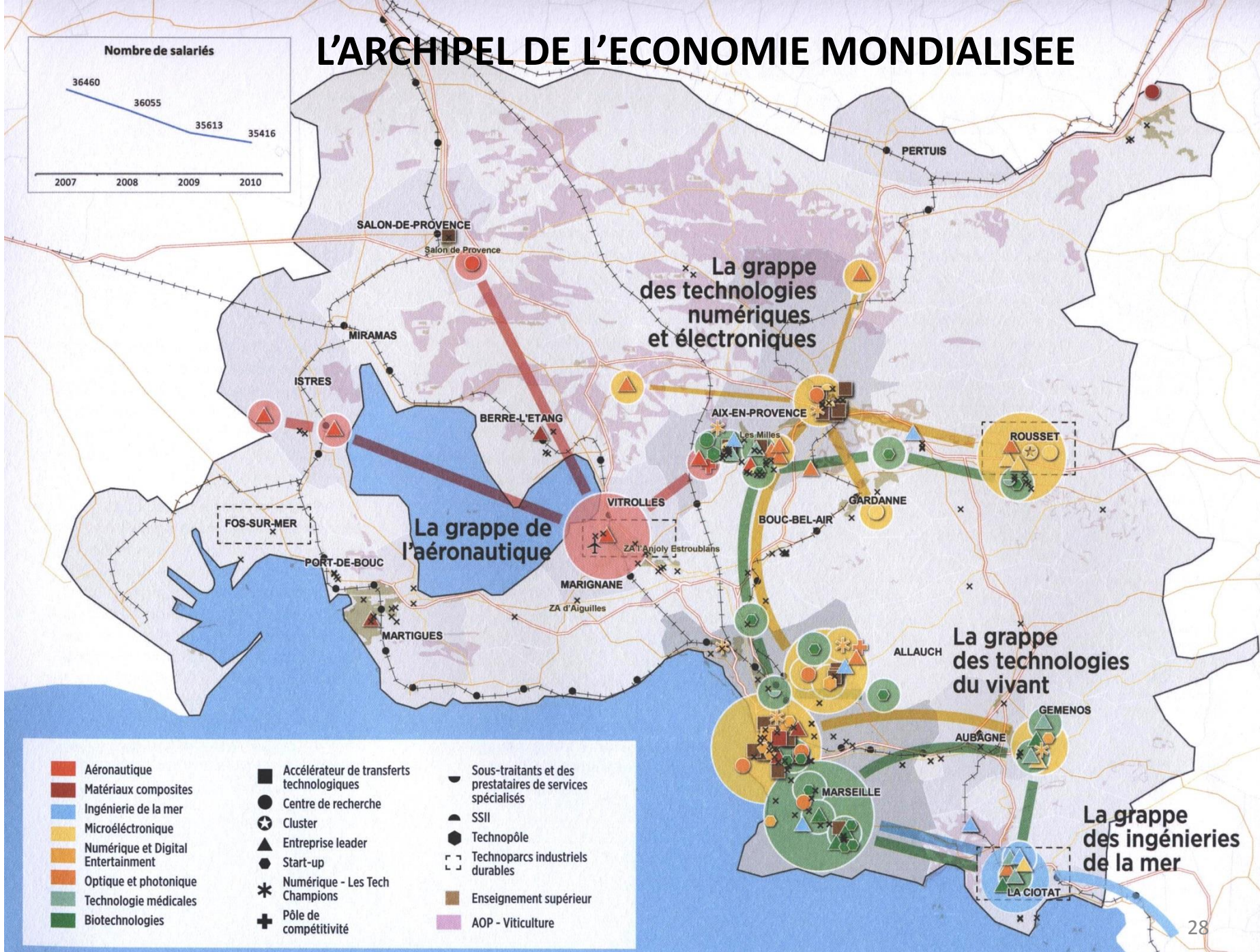
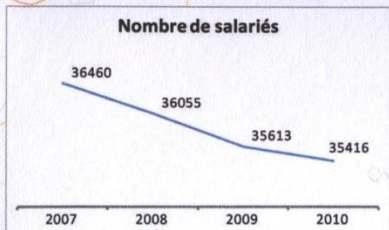


HYDROCARBURES ET GAZ	NUCLÉAIRE	ENTREPRISES DU SECTEUR
Raffinage	ITER CEA - Cadarache	Éolien
Pétrochimie	Nucléaire	Solaire
Centrales thermiques		Implantations ENR d'EDF
Installations EDF		Réseau de PME innovantes
	RECHERCHE ET INNOVATION ÉNERGÉTIQUE	Économie circulaire
ÉNERGIES RENOUVELABLES	Thermique	Implantations hydroélectriques
Entreprises leaders	Énergies renouvelables	Réseau hydroélectrique
Technopôle et pôle de compétitivité	Enseignement supérieur	Infrastructures hydrauliques
		Surfaces agricoles

Archipel de la production mondialisée



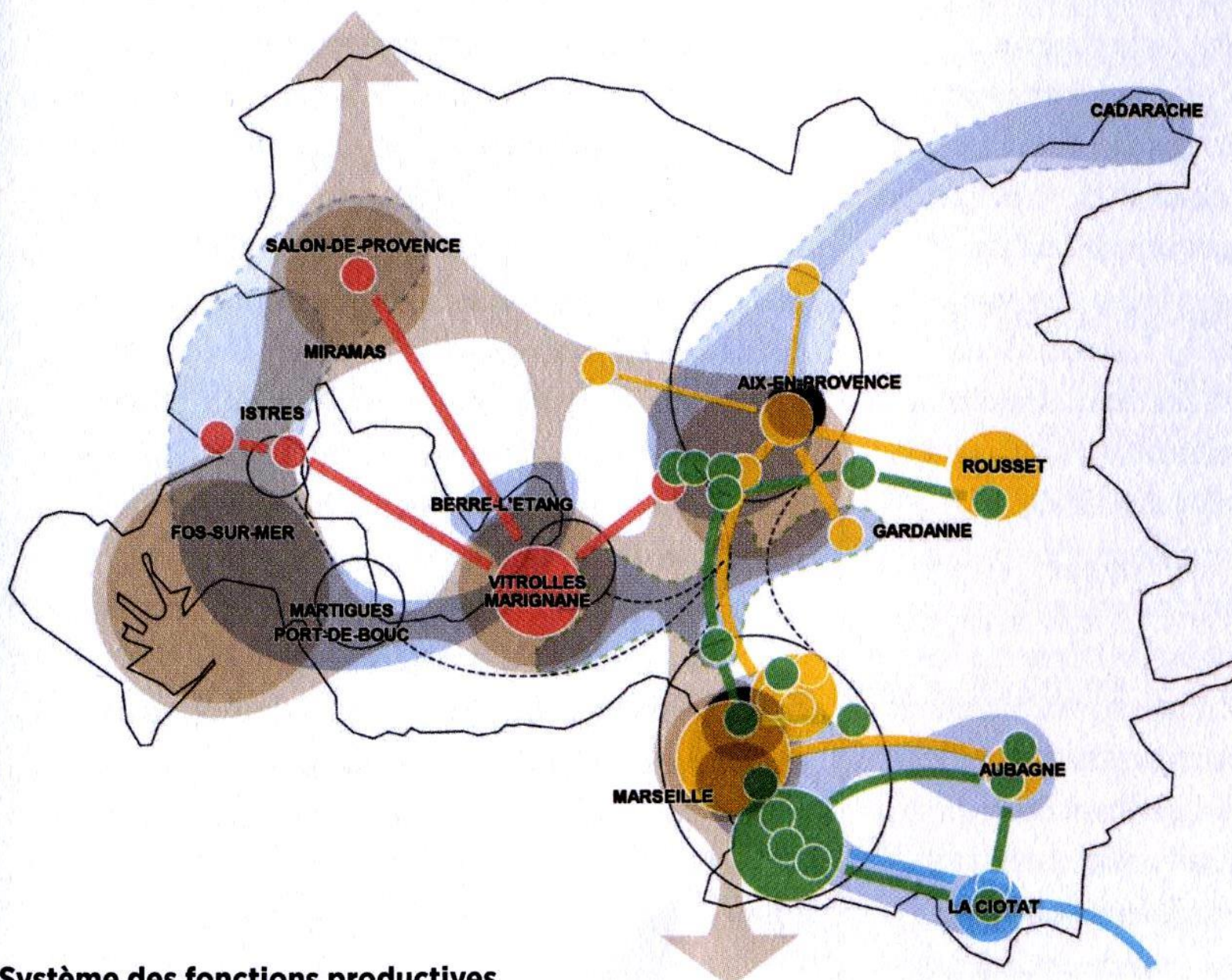
L'ARCHIPEL DE L'ECONOMIE MONDIALISEE



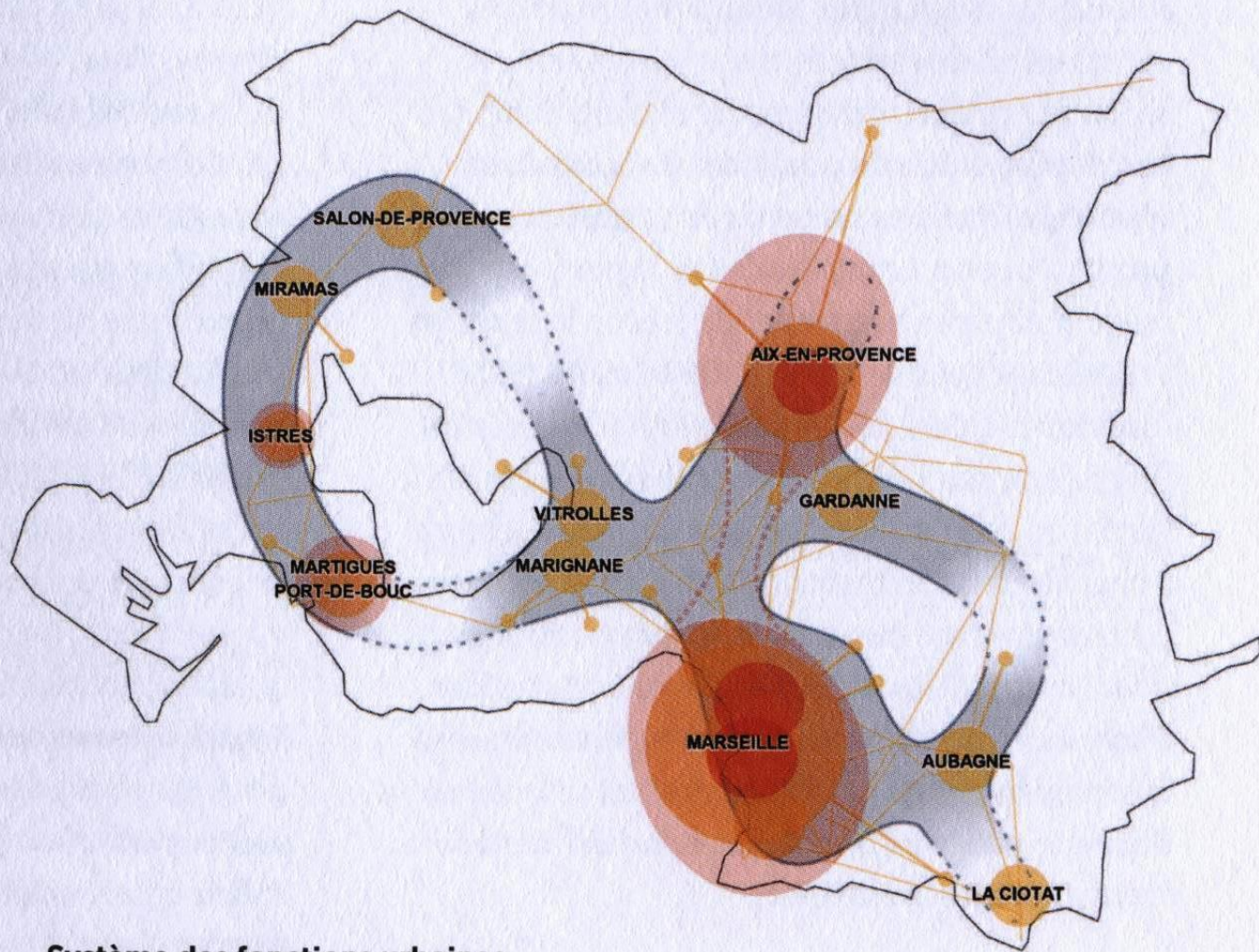
- Aéronautique
- Matériaux composites
- Ingénierie de la mer
- Microélectronique
- Numérique et Digital Entertainment
- Optique et photonique
- Technologie médicales
- Biotechnologies

- Accélérateur de transferts technologiques
- Centre de recherche
- ★ Cluster
- ▲ Entreprise leader
- Start-up
- ✳ Numérique - Les Tech Champions
- + Pôle de compétitivité

- ◐ Sous-traitants et des prestataires de services spécialisés
- ◑ SSII
- Technopôle
- Technoparcs industriels durables
- Enseignement supérieur
- AOP - Viticulture



**Système des fonctions productives
et exportatrices** **14% de l'emploi total**

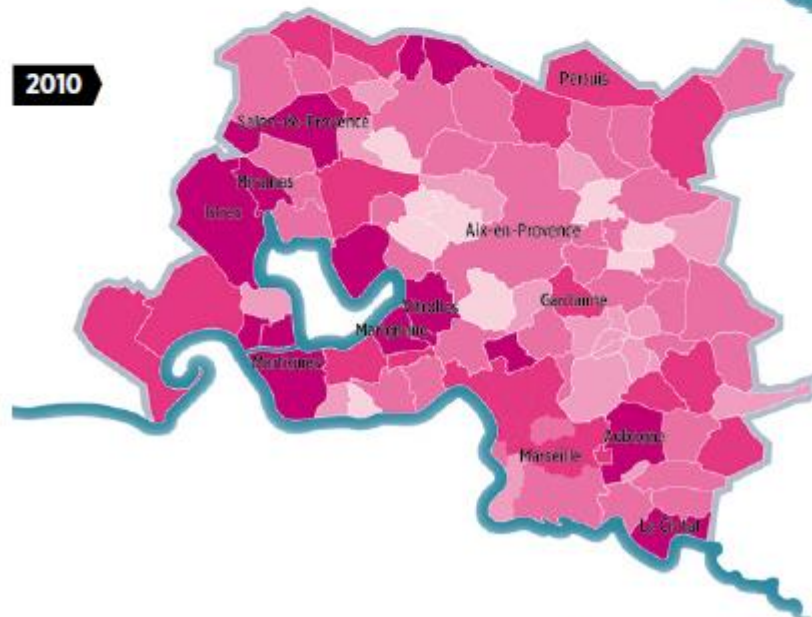
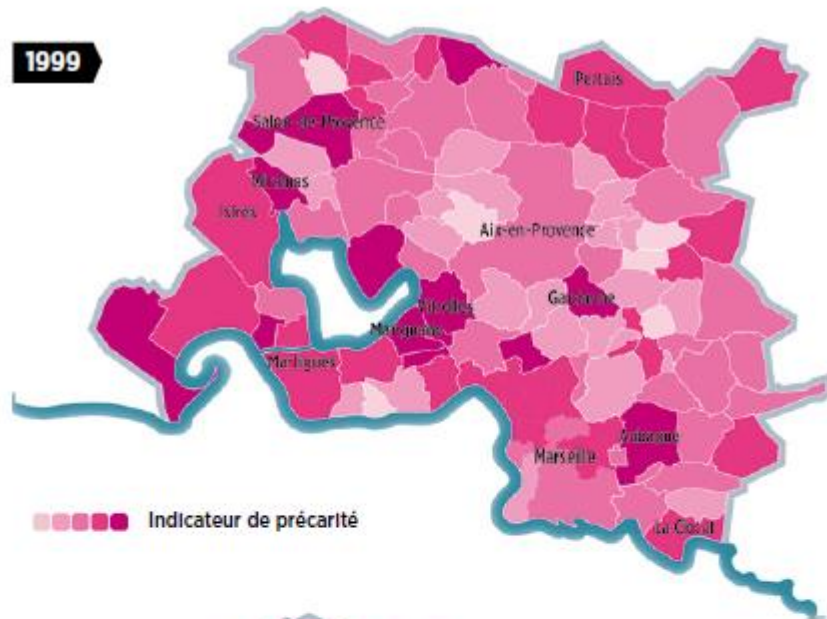


Système des fonctions urbaines et territoriales

86% de l'emploi au total (immobilier, culture, commerce, services urbains collectifs, petite production industrielle, BTP, agriculture, encadrement public...)

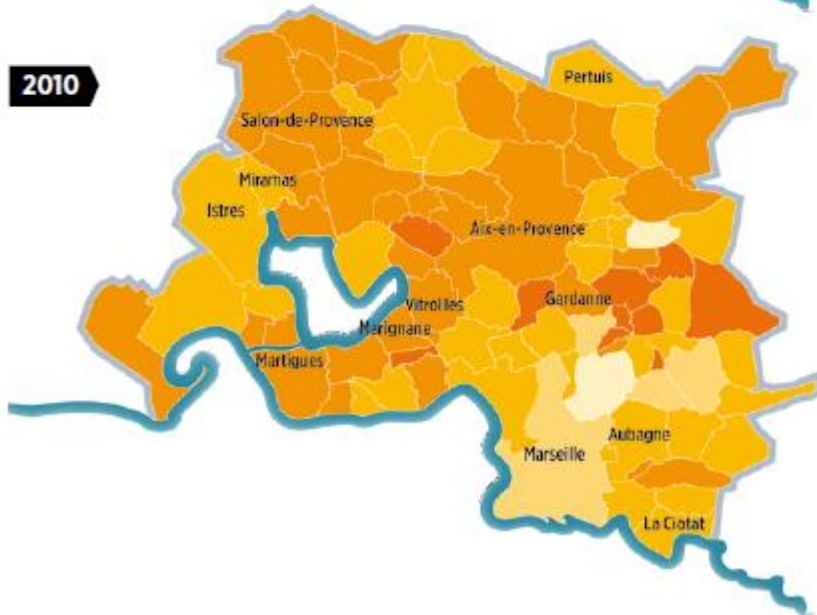
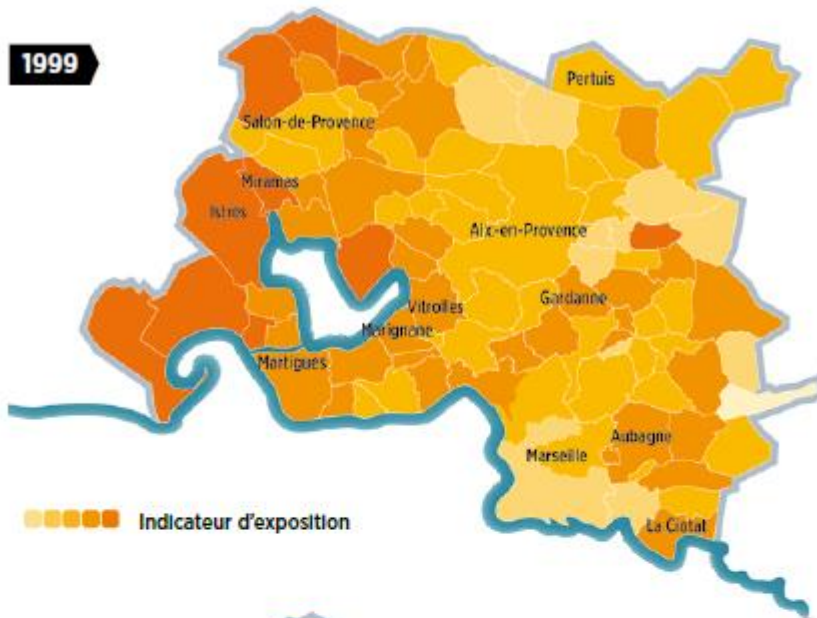
6/ Les inégalités socio-spatiales

- Très fortes, comme au sein de tous les espaces métropolitains. On trouve à Marseille les quartiers les plus riches et les plus pauvres de France. Aussi la forte opposition Marseille-Nord et Aix-en-Provence ou Marseille Sud.
- Autres approches statistiques et cartographiques très intéressantes des déséquilibres infra-métropolitains produites dans le cadre de la mission dans les cartes suivantes.



INDICE DE PRECARITE

Variables agrégées : part des foyers non imposables, part des familles monoparentales; part des jeunes sans diplômes.



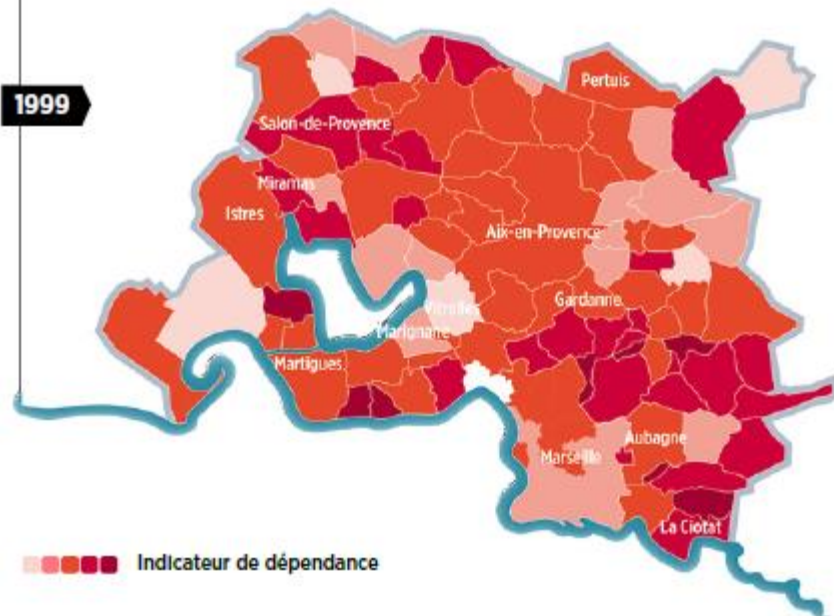
TERRITOIRES EXPOSES *ou l'envers de la métropolisation*

Fonctions mondialisées et qualifications supérieures, mais qui sur-réagissent à la conjoncture.

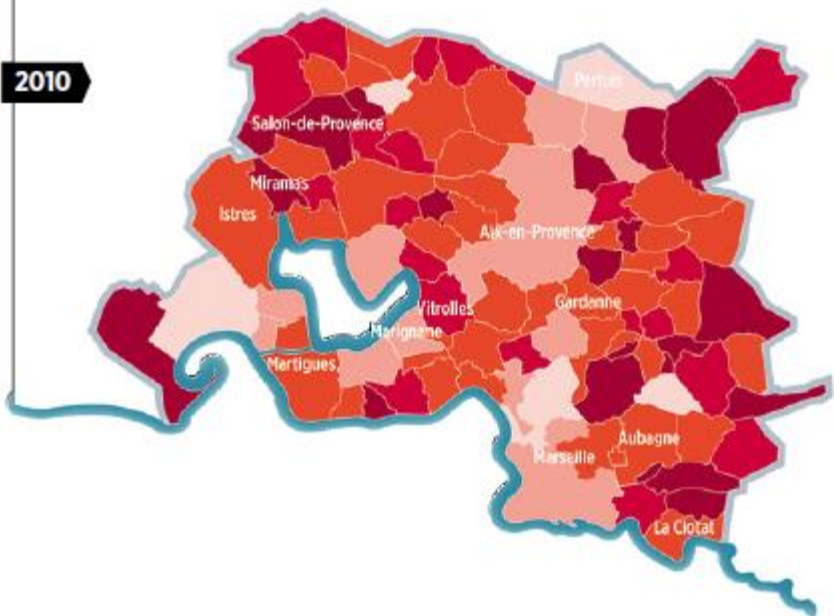
Publics fragiles, intérimaires et temps partiels servent de variable d'ajustement.

(Variables agrégées: amplitude de la variation du chômage; part des actifs ds le secteur mondialisé; part des recours à l'intérim)

1999



2010



TERRITOIRES DEPENDANTS

Variables agrégées: ratio emploi-actifs; part des retraités; part de l'activité présente

Baisse de secteurs économiques en déclin, non compensés par d'autres secteurs pérennes.

Territoires dépendants de transferts de revenus et de richesse.
Soit revenus pendulaires, des emplois publics, des retraités.